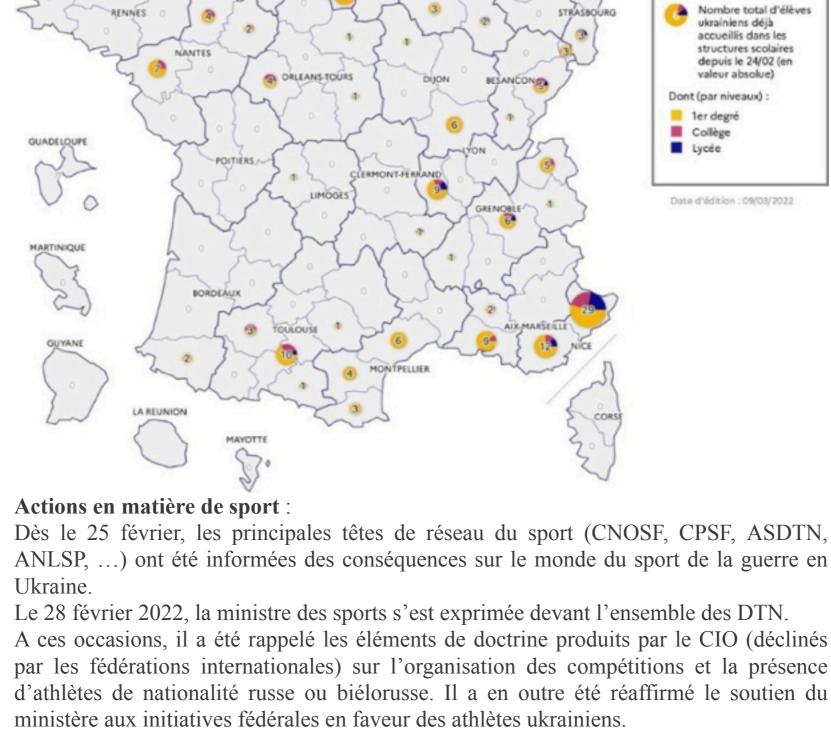
## Établissements publics du ministère des sports **Vendredi 11 mars 2022 – n° 395**

nationale, jeunesse et sports. Le Conseil de défense réuni le 09 mars dernier a en outre annoncé la création de deux cellules interministérielles de crise, l'une présidée par le ministre de l'intérieur et l'autre

L'accueil dans les écoles : Au 08 mars 2022, 16 000 Ukrainiens seraient arrivés en France (majoritairement des femmes et des enfants). 265 élèves Ukrainiens sont accueillis en établissements depuis le

24 février 2022. Parmi ces élèves, 150 sont accueillis dans le 1e degré. Ce volume pourrait augmenter dans les semaines à venir.

Élèves ukrainiens déjà accueillis en structures scolaires depuis le 24/02 Total national Données consolidées au 09/03/2022 à 8h



Déclaration commune des ministres des sports de 38 pays (en pièce jointe) reprend la ligne déjà dessinée par le CIO (publication le 10-03-2022): - Russie et Biélorussie ne seront pas autorisées à candidater à l'accueil de manifestations internationales;

- Les sportifs individuels et les équipes sélectionnées par la Russie et la Biélorussie sont interdit de compétition internationale; - Limitation des liens financiers avec la Russie et la Biélorussie. Concernant l'accueil des Ukrainiens dans l'espace Schengen et sur le territoire français: - Les Ukrainiens, titulaires d'un passeport biométrique, n'ont pas besoin de visa pour se

rendre dans l'espace Schengen et peuvent accéder facilement au territoire français sans passer par les autorités consulaires. S'agissant des Ukrainiens qui ne sont pas titulaires

d'un passeport biométrique, ils devront d'abord se rendre dans un des postes consulaires

français des Etats frontaliers de l'Ukraine pour obtenir un visa ou un laissez-passer.

Le séjour en France au-delà de 90 jours : - Les Ukrainiens titulaires d'un passeport biométrique sont en situation régulière jusqu'à 90 jours après leur entrée dans l'espace Schengen. Les Ukrainiens non titulaires d'un passeport biométrique doivent disposer d'un visa pour séjourner en France, qui leur sera

délivré gratuitement ; - Si des Ukrainiens souhaitent prolonger leur séjour en France au-delà de ce délai de 90 jours, ils doivent prendre l'attache de la préfecture de leur lieu de résidence rapidement, avant l'expiration du délai de 90 jours.

Enquête, hausse des prix de l'énergie La période de tension internationale que nous traversons risque d'entraîner une évolution à la hausse des prix de l'énergie. Cette augmentation impactera les charges à payer pour les établissements notamment en matière de fluides. Afin d'évaluer l'impact de cette

- des initiatives favorisant l'accueil d'athlètes ou de pratiquants sportifs ukrainiens dans

#### mercredi 9 mars 2022 à l'Assemblée nationale en présence de Richard FERRAND, président de l'Assemblée Nationale, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, Roxana MARACINEANU, ministre déléguée

chargée des Sports, Eric DUPOND-MORETTI, garde des Sceaux, ministre de la Justice et Adrien TAQUET, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles et Brigitte HENRIQUES, présidente du Comité National Olympique et Sportif Français. Plus d'informations sur le <u>site du ministère chargé des sports</u> avec le <u>dossier de presse</u> et le discours de la ministre

La 3ème Convention nationale de prévention des violences dans le Sport s'est tenue le

Quels équipements pour une nation sportive? Le Premier Ministre Jean CASTEX a confié au député de la Moselle Belkhir

BELHADDAD une mission temporaire ayant pour objet le rôle des collectivités

territoriales en matière de financement et de développement de la pratique et des équipements sportifs. Découvrir le rapport Lancement du Label d'Etat "Terrain d'égalité" le mardi 8 mars 2022 En marge de l'évènement "En route pour la mixité en 2024" organisé par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Élisabeth MORENO, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la

Invitation au forum national des éco-entreprises du 24 mars 2022 Le PEXE et l'ADEME vous invitent à la 13eme édition du Forum national des écoentreprises, qui se tiendra le jeudi 24 mars 2022 au Ministère de l'économie (recommandé) et à distance. Ce rendez-vous efficace permet aux acteurs en recherche de solutions pour la transition écologique et énergétique d'identifier des start-up et PME innovantes dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et de l'économie circulaire. De plus en plus d'initiatives illustrent aujourd'hui l'engagement du monde du sport à limiter son impact

france.fr/AngularFormGlobal/Index/1001200/-1#/ Pour plus informations, voici le site de l'évènement : https://forum.ecoentreprises-<u>france.fr</u> . Vous trouverez le programme en PJ. N'hésitez pas à contacter Tiphaine BOCQUET, chargée de mission territoires et sports durables au PEXE, tbocquet@pexe.fr. Santé publique France - Campagne Repères de consommation d'alcool Malgré une diminution régulière du volume d'alcool consommé depuis 50 ans, la

- une vidéo du Pr Laurent KARILA réalisée en partenariat avec Brut, sur Facebook et Instagram, - une vidéo du Pr Amine BENYAMINA, réalisée en partenariat avec Loopsider, disponible sur Facebook, Instagram et LinkedIn, · des Affiches · une <u>brochure</u> et un <u>flyer</u> réalisés selon les codes de l'accessibilité universelle · un <u>article</u> traitant de la construction des repères. N'hésitez pas à diffuser largement ces messages et outils auprès de vos collaborateurs et auprès du public. Vie des établissements

pour objectif de faire la pédagogie des risques liés à l'alcool et des repères de

consommation en matière d'alcool pour les éviter. Elle incite également à l'auto-

évaluation de sa consommation en faisant la promotion de l'<u>alcoomètre</u>. Le dispositif de

postes de PTP que vous souhaitez publier dans le cadre du mouvement (vacants ou susceptibles d'être vacants). Vous trouverez en pièce jointe le modèle de fiche de poste (annexe R1). Une transmission au bureau DGRH C2-4 sera réalisée le 31 mars. Du 1er avril au 30 juin 2022, aucun poste, destiné aux PS, CEPJ et CTPS, ne pourra être publié sur la PEP et aucune nomination ne pourra être effectuée sur d'autres postes que

ceux qui ont été régulièrement publiés avant la campagne du mouvement (à l'exception

Les admissions au concours de Conseiller technique et pédagogique supérieur (CTPS),

**Ressources Humaines** 

Les dispositions de la note de service du 25 novembre 2021 relative au recrutement et mobilité des personnels titulaires des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé du ministère de l'Éducation nationale, de la

Jeunesse et des Sports et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (bulletin officiel spécial n°7 du 2 décembre 2021) prévoient une ouverture

Ainsi, il vous est demandé de transmettre avant le 28 mars au bureau DS2A les fiches de

des campagnes annuelles de mutation des PS, CEPJ et CTPS début avril 2022.

### publics seront tenus, comme dans le secteur privé, de participer au financement de leur complémentaire santé. La protection sociale complémentaire des agents de l'Etat répond à un objectif social destiné à améliorer les conditions de vie des agents en leur permettant d'accéder à une

bénéficiaires ainsi qu'un degré significatif de mutualisation des risques.

Le présent <u>accord interministériel</u> est pris en application des dispositions relatives à la

négociation collective prévues aux articles 8 bis à 8 nonies de la loi n° 83-634 du 13

juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, codifiés aux articles L. 221-1 à L. 227-4 du code général de la fonction publique et de l'article 22 bis de cette même loi, issu de l'ordonnance du 17 février 2021 et codifié aux articles L. 827-1 à L. 827-3 du

fédérations sportives (F/H) **CREPS Bordeaux** Responsable Régional de la haute performance **CREPS Centre-Val de Loire** Directeur adjoint ou directrice adjointe Responsable du pôle sport de haut niveau **CREPS Île-de-France** Coordonnateur(trice) pédagogique de formation

Le 15 mars: DG du CREPS Centre-Val de Loire Le 16 mars: CA de l'ENVSN Le 16 mars: colloque "Vie-eux et alors?"

> Chef de bureau Animation et pilotage du bureau Adjoint au chef de bureau Etablissements : IFCE, MNS et GIP Campus Sport Bretagne

Responsable de tutelle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

Chargé/chargée de projet à la mission Grand INSEP Agenda

DES ETABLISSEMENTS ---

couverture sociale complémentaire de qualité à un coût maîtrisé. Elle vise à mettre en œuvre des dispositifs de solidarité notamment intergénérationnels et familiaux entre les

**CREPS Pays de la Loire** Préparateur physique CREPS PDL **CREPS Reims** Directeur adjoint ou directrice adjointe **CREPS Vichy** Chargé de mission projet maison sport santé **CREPS Wattignies** Coordonnatrice - coordonnateur pédagogique territorial

Coordinateur(rice) d'actions de formation - Entraîneur(e) Voile

Le 17 mars: conférence " à la recherche de la performance ; sciences en mouvement : quelles avancées pour analyser la performance sur le terrain? " Le 18 mars: CA du MNS

> Assistante administrative du bureau et du sous-directeur en charge des réseaux DS2 Juriste Pilotage et animation des sujets juridiques : Instances de dialogues sociales [CA, CT, CHSCT, ... - compositions / délibérations / ...]; doctrines et écritures légistiques.

du SHN et Réseau Grand INSEP.

Dossiers transversaux : contrats d'objectifs et de performance et indicateurs nationaux ; dialogues de gestion et rendez-vous stratégiques ; déploiement

Etablissements : CREPS de Bordeaux, Poitiers, Toulouse, Montpellier,

01 40 45 91 41 Dossiers transversaux : RGPD. 95, avenue de France - 75650 Paris CEDEX 13 - Tel.: 01 40 45 90 00 noww.sports.gouv.fr MISE A JOUR AU 01.02.2022

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DGRH, aux

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien

DRAJES et contrôleurs budgétaires, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.

# <u>Télécharger les pièces-jointes</u> Ministère chargé des sports « Crise Ukraine » Le MENJS a mis en place une « Cellule Ukraine » dès le 3 mars 2022. Cette cellule coordonne et récence les actions du ministère dans ses trois composantes : éducation par le ministre des affaires étrangères (pour les affaires extérieures).

Légende Données du 09/03 à 08h00

- Au sein de l'Espace Schengen, les ressortissants Ukrainiens sont en séjour régulier pendant 90 jours.

Actions à conduire et à faire remonter: Il vous est demandé d'informer la direction des sports (ds.2a@sports.gouv.fr): - des difficultés et questions éventuellement rencontrées dans la mise en œuvre des dispositions précitées (compétitions, accueil de pratiquants dans les clubs ou établissements, ....);

vos structures nationales ou locales. hausse sur vos finances, je vous remercie de bien vouloir adresser au bureau DS2A avant le 15 mars votre estimation chiffrée du coût supplémentaire pour l'année 2022. 3ème Conférence nationale de prévention des violences dans le Sport le mercredi 9 mars 2022 à l'Assemblée Nationale

Signature des nouveaux contrats de délégation La loi confortant le respect des principes de la République du 24 août 2021 a acté des évolutions majeures dans la relation entre l'Etat et les fédérations sportives délégataires. Outre la signature désormais obligatoire du contrat d'engagement républicain pour toutes les associations et fédérations sportives agréées en France, préalable au versement de toute subvention publique, l'État confie des responsabilités nouvelles aux fédérations sportives délégataires en contrepartie des missions de service public et du monopole pour l'organisation d'une discipline sportive qui leur sont confiés. Plus d'informations sur le <u>site du ministère chargé des sports</u>

Diversité et de l'Égalité des chances, et Roxana MARACINEANU, ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports chargée des Sports, annoncent aujourd'hui le lancement du label d'État "Terrain d'Égalité". Ce label s'adresse aux organisateurs de grands événements sportifs internationaux (GESI). Il vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes d'une part et, d'autre part, à prévenir et lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles dans le domaine de l'événementiel sportif. Plus d'informations sur le <u>site du ministère chargé des sports</u>

environnemental et accompagner les changements de comportements en faveur de la transition écologique et énergétique. C'est pourquoi le PEXE travaille activement à rapprocher les acteurs du monde du sport et les éco-entreprises. Lors de la précédente édition, plusieurs acteurs du monde du sport s'étaient mobilisés (ASO, la Fédération Française de Tennis, de Badminton, de Cyclisme, de Golf, le LOSC, l'OM, l'OL..). Pour cette nouvelle édition, une intervention de Paris 2024 est prévue. Nous serions ravis de vous rencontrer lors de cet évènement! Nous comptons déjà près de 350 participants! La participation au Forum est offerte pour les acteurs du monde du sport et permet d'avoir des rendez-vous organisés avec des PME/start-up et également d'assister aux Vitrines de l'innovation pour découvrir les solutions les plus innovantes issues de 4 secteurs différents. Inscrivez-vous sur le lien suivant : https://data.ecoentreprises-

consommation de boissons alcoolisées reste très importante en France en fréquence et en volume (4ème rang des pays de l'OCDE). Pourtant, la consommation d'alcool a des conséquences sociales et sanitaires majeures : elle est ainsi responsable de 41 000 décès par an et de la survenue de nombreuses pathologies\*. En France, de nouveaux repères de consommation à moindre risque ont été établis et publiés en mai 2017. D'après les données du Baromètre de Santé publique France 2020\*\*, près d'un quart de la population adulte consomme de l'alcool au-delà des repères de consommation à moindre risque. Tout comme la lutte contre le tabagisme, la réduction des risques liés aux consommations d'alcool est une priorité de santé publique qui pourrait avoir été impactée négativement par la crise Covid-19. Les consommateurs d'alcool les plus vulnérables pourraient avoir augmenté leurs niveaux de consommation en 2020. C'est pourquoi, jusqu'au 20 mars, Santé publique France rediffuse une campagne qui a

campagne comprend notamment:

- des <u>spots TV</u> sur les repères de consommation,

Campagne de mutation 2022 des PTP

des recrutements des CHNHP et des RRHP).

**Admissions concours CTPS 2022** 

Arrêté du 9 mars 2022 L'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique est paru au JORF n°0058 du 10 mars 2022. Arrêté du 2 mars 2022 L'arrêté du 2 mars 2022 portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques est paru au JORF n°0059 du 11 mars 2022.

concours interne pour le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ainsi que pour le domaine du sport sont en ligne. Accord interministériel relatif à la protection sociale complémentaire en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident dans la fonction publique de l'Etat L'<u>ordonnance</u> n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique définit un nouveau cadre afin de favoriser et d'améliorer la couverture sociale complémentaire des agents de la fonction publique. Elle constitue une avancée majeure pour les agents publics dès lors que les employeurs

code général de la fonction publique. Publication de postes sur la Place de l'Emploi Public **Direction des sports** DS2B chargé de mission au sein du bureau de l'accompagnement à l'autonomie des

**ENVSN** 

**INSEP** 

Le 14 mars: CA de l'INSEP Le 17 mars: bureau RGI

Chef(fe) de projet formation

ORGANIGRAMME DU BUREAU DU PILOTAGE STRATEGIQUE ET TUTELLE Quentin DETCHART 01 40 45 93 87 Frédéric DAMBIER

01 40 45 93 03

01 40 45 95 37

01 40 45 96 93

Murielle MUHEL

Dominique RABUEL

Sophie BAUCHART Nancy, Strasbourg, Reims, Vichy et Vallon-Pont-d'Arc Dossiers transversaux : Mutualisation ; agence comptable & pilotage 01 40 45 92 11 En cours de recrutement Responsable de tutelle (1er avril 2022) Responsable de tutelle David CHARRAS Etablissements : CREPS de Wattignies, Ile-de-France, Dijon, La Réunion, 01 40 45 96 25

Pointe à Pitre, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bourges, Nantes (PRN) Dossiers transversaux : Enquêtes annuelles (effectifs / activités indemnitaires) ; développement durable ; éthique et intégrité. Evelyne GONFIER Responsable de tutelle Etablissements: ENSM et ENVSN 01 40 45 97 46 Dossiers transversaux : Pilotage budgétaire du Programme sport (219) relatif aux établissements publics sport. Responsable de tutelle François ROBERT Etablissement : INSEP (dont contrat de partenariat public-privé et centre d'expertise sport et handicap)